

**Certificat en communication sociale et publique - 4644**

**RESPONSABLE :**

**Gatineau**

**Mathieu Charron**  
Directeur de module

**Pour de plus amples informations :**

Téléphone : 819 595-3900, postes 2354 et 2356.  
Courriel : module.sc.sociales@uqo.ca

**SCOLARITÉ :**

30 crédits, Premier cycle

**OBJECTIFS :**

La communication analyse les aspects sociaux, politiques et technologiques des processus de production, diffusion et réception des messages médiatisés dans les sociétés contemporaines. Comme champ de production de connaissances, elle a pour objet d'étude les processus sociaux qui sont la fabrique même de la société : interactions sociales, usages sociaux des technologies d'information et de communication, pratiques de la vie quotidienne, médias d'information, culture populaire, industries culturelles, médiatisation de la politique, des discours et des savoirs. Son apport fructueux aux sciences sociales tient dans le regard critique qu'elle pose sur les rapports sociaux inhérents aux faits, aux produits et aux processus communicationnels, que ce soit à l'échelle inter-individuelle, organisationnelle ou institutionnelle. Enfin, la communication est aussi un domaine de pratique professionnelle dont il importe d'examiner les impacts dans les milieux et la société en général : publicité, journalisme, relations publiques, consultation stratégique, conception et diffusion de contenus numériques. Une formation universitaire en communication peut donc permettre aux praticiens et aux praticiennes de la communication publique d'acquérir des savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques essentiels à une pratique professionnelle responsable et réflexive.

Ce programme s'adresse aux personnes qui, sans chercher à devenir des spécialistes, souhaitent acquérir une formation de base en communication sociale et publique. Une fois terminé, ce certificat peut donner lieu à un transfert de 30 crédits au baccalauréat en sciences sociales avec concentration en communication, au baccalauréat avec majeure en communication et au baccalauréat par cumul de certificats.

Le certificat en communication sociale et publique vise à :

- initier les étudiant(e)s aux théories et aux pratiques de la communication sociale et publique dans la société contemporaine;
- procurer aux étudiant(e)s des connaissances de base pour analyser le rôle de la communication dans les institutions et les organisations publiques et privées;
- amener les étudiant(e)s à comprendre les enjeux de la communication et à mettre en pratique des outils et des habiletés adaptés à différents contextes de communication.

**INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :**

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓	✓	
	TP	✓	✓	✓

TC : Temps complet  
TP : Temps partiel

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base collégiale**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent . La personne candidate peut être soumise à une entrevue au besoin.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : le test de français de l'UQO; l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application

des présentes règles.

**Base études universitaires**

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne générale de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

**Base expérience**

Posséder des aptitudes et capacités qui les prédisposent à poursuivre des études universitaires. À cet effet, la candidate ou le candidat doit répondre à un questionnaire et se soumettre à une entrevue au besoin.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : le test de français de l'UQO; l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

**PLAN DE FORMATION :**

**Cours obligatoires**

COM1233	Contrôle et manipulation de l'information
COM1063	Communication et société
COM2323	Communication et rapports de genre
COM1123	Analyse de la communication
COM2383	Introduction aux théories de la communication

**Cours optionnels**

Choisir 15 crédits parmi la liste suivante des cours optionnels :

ARI1033	Logiciels graphiques
ARI1133	Culture du graphisme
COM1003	Histoire des communications
COM1053	Communication et opinion publique
COM1103	Relations publiques
COM1023	Communication verbale
COM1133	Médias québécois et canadiens
COM1143	Information et communication
COM1153	Rédaction et outils en communication
COM1243	Communications internationales
COM1283	Médias alternatifs
COM1293	Métiers du journalisme
COM2343	Communication et gestion de crise
COM2353	Plan de communication
COM2373	Éthique, technologies de l'information et société
COM2393	La communication pour le changement social
COM2433	Médias numériques : problèmes et enjeux
COM2443	Médias, sexualité(s) et société
COM5003	Création web et propriété intellectuelle
DEG1073	Affiche
ECR1023	Écriture journalistique
ECR1073	Communication écrite I
MKT1093	Marketing social
MKT1183	Marketing

**NOTES :**

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme  
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024  
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme  
Exigence linguistique et domaine d'études admissibles  
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>